

# Les Ponts-Neufs

Facile 9,5 km

## Le viaduc des Ponts-Neufs



### Le viaduc des Ponts-Neufs

De 1901 à 1918, Louis Harel de la Noë a mis en place le réseau des chemins de fer des Côtes-du-Nord. Pour franchir les vallées du département, l'ingénieur brochoin a fait construire des ouvrages d'art, dont le viaduc des Ponts-Neufs à partir de 1913. Situé sur la ligne ferroviaire Yffiniac / Matignon, le pont enjambe le Gouessant sur une longueur de 238 m et une hauteur de 27 m. De forme courbe, il se compose de piles en maçonnerie et de 8 travées principales supportant un tablier en béton armé préfabriqué, technique innovante pour l'époque. Abandonné depuis 1948, le viaduc est réhabilité en 2014 par le Conseil général, sous l'impulsion d'associations locales. Il est aujourd'hui rattaché à la voie littorale et véloroute reliant Roscoff au Mont-Saint-Michel.

Article : Pierre GOREGUES, association Harel de la Noë  
Photo : Gérald CANAL, FFRandonnée Comité 22

### La chapelle Saint-Laurent

Probablement liée à l'existence d'une foire au Moyen-Âge aux Ponts-Neufs, cette chapelle, dédiée à saint Laurent et saint Maur, est signalée par les fonds de l'évêché de Saint-Brieuc en l'an 1496. Elle fut reconstruite en 1572 par le maître maçon Jean Le Moine. Percé d'une porte moulurée en arc brisé et surmonté d'un clocheton à croix de granit, son pignon est édifié en 1629. L'édifice fut également restauré en 1831. Créée à l'initiative de paroissiens, l'association des amis de la chapelle Saint-Laurent a œuvré pour son entretien, son animation et sa restauration de 1991 à 2014. Le pardon annuel y est célébré chaque 2<sup>ème</sup> dimanche d'août. À proximité se trouve une fontaine dédiée à saint Maur, autrefois invoqué contre la goutte et les rhumatismes.

Article : Mairie d'Hillion  
Photo : Gérald CANAL, FFRandonnée Comité 22

## La saulaie et l'étang des Ponts-Neufs

Alimenté par le Gouessant et l'Evron, l'étang des Ponts-Neufs est géré par Lamballe Terre & Mer. D'une superficie de 8 ha, il abrite brochets, carpes et anguilles. En amont, le dépôt des boues du curage effectué en 1989-1990 a permis l'aménagement d'une saulaie comptant 200 arbres représentant 20 espèces (saules à trois étamines, Marsault, à oreillettes, du Japon...). Transition entre les milieux aquatique et forestier, elle fournit gîte et nourriture à certaines espèces de chauves-souris et d'insectes (la saulaie est labellisée « refuge à papillons »). Afin de maintenir ce milieu ouvert, des travaux de coupe et de broyage sont réalisés tous les 3 ans. En aval, une petite usine hydroélectrique permet de produire 500 000 kW par an depuis 1914.



Article : Lamballe Terre & Mer et FFRandonnée Comité 22  
Photo : Gérald CANAL, FFRandonnée Comité 22



**Saint-Brieuc Armor Agglomération**  
02 96 77 20 00  
[www.saintbrieuc-agglo.fr](http://www.saintbrieuc-agglo.fr)



**Lamballe Terre & Mer**  
02 96 50 00 30  
[www.lamballe-terre-mer.bzh](http://www.lamballe-terre-mer.bzh)



**Mairie de Morieux**  
02 96 32 78 35  
[www.morieux.fr](http://www.morieux.fr)



**Conseil départemental des Côtes-d'Armor**  
0 810 810 222  
[cotesdarmor.fr](http://cotesdarmor.fr)



**FFRandonnée Comité des Côtes-d'Armor**  
02 96 76 25 65  
<http://cotes-darmor.ffrandonnee.fr>



**Office de Tourisme de la Baie de Saint-Brieuc**  
02 96 33 32 50  
[www.baiedesaintbrieuc.com](http://www.baiedesaintbrieuc.com)



**Mairie de Hillion**  
02 96 32 21 04  
[www.mairie-hillion.fr](http://www.mairie-hillion.fr)



**Mairie de Coëtmiex**  
02 96 34 62 20  
[www.coetmiex.fr](http://www.coetmiex.fr)

### Tour de la retenue

Très Facile  
4 km - 1h20

### Tour de l'étang

Très Facile  
5,8 km - 2h

### Variante

Très Facile  
2,9 km - 1h

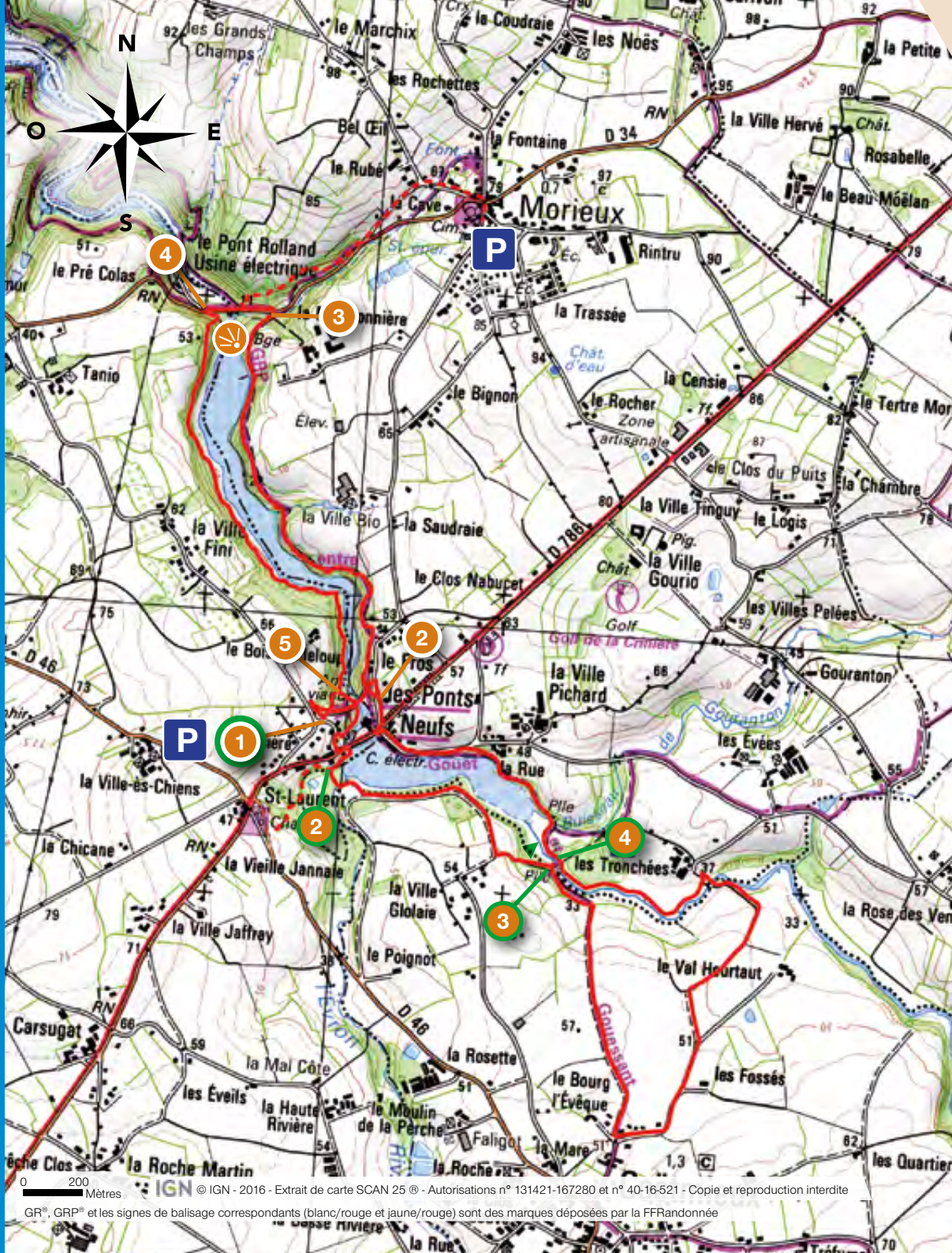
Bonne direction

Changement de direction

Mauvaise direction



112  
SOS



## Le viaduc des Ponts-Neufs

**P** >> Devant le viaduc  
des Ponts-Neufs

**GPS** >> 48.50698 ; -2.61487

**Difficultés  
particulières**

Traversées de la D 786,  
passages escarpés le long  
de la retenue, raidillon au **4**

**Facile**  
9,5 km

**2 h 25**

Min. 21 m  
Max. 53 m  
CUM. (+) 192 m

**Bitume**  
1,8 km - 18,5 %

### Tour (nord) de la retenue

- 1 Franchir le **viaduc des Ponts-Neufs** (👉). Prendre la route à droite sur 60 m.
- 2 Virer sur le sentier à droite (**lavoir**). Après 900 m, franchir la passerelle en rondins et poursuivre à gauche en surplomb de la retenue. Au petit belvédère (👉 **sur le barrage du Pont Rolland**), descendre tout droit.
- 3 Suivre la D 34 à gauche (jonction du bourg de Morieux) et franchir le Gouessant.
- 4 Grimper l'escalier à gauche et en haut de la côte, tourner à gauche. Poursuivre en surplomb de la retenue sur environ 1 km. À la fourche de la Ville Fini, descendre les marches à gauche. Continuer le long de la rive (**lavoir du Bois Videloup**).
- 5 Monter à droite pour rejoindre le parking.

### Tour (sud) de l'étang

- 1 Descendre le chemin sous le viaduc. Tourner à droite, passer de nouveau sous le viaduc et monter par la **cascade**. Emprunter la venelle de la Cassière à gauche, longer la D 786 à gauche, la traverser derrière le restaurant (⚠️) puis descendre les marches vers l'étang.
- 2 Poursuivre à gauche (hors PR à 400 m à droite : **chapelle Saint-Laurent**) et longer l'**étang des Ponts-Neufs** par le chemin caillouteux. Après 700 m, descendre à gauche puis continuer tout droit.
- 3 Bifurquer à droite. Au carrefour du Chemin du Val des Moines, prendre à gauche la rue du Val Heurtault. Au croisement des Fossés, continuer tout droit, puis bifurquer sur le chemin à gauche. Aux Tronchées, franchir le pont de bois et longer le pré à gauche.

>> **Variante** : franchir la passerelle à gauche.

- 4 Au carrefour (passerelle), continuer en face, puis obliquer à gauche par la chicane. Longer l'étang sur 600 m. Franchir la chicane et suivre la rue de l'Étang à gauche. Traverser la D 786 par le passage piéton (⚠️) et monter la route en face. Franchir le **viaduc des Ponts-Neufs** à gauche (👉).